



NOTE DE PRESSE

Tihange, 11 février 2019

Réunion d'information du public concernant un projet de construction d'un nouveau bâtiment pour l'entreposage du combustible usé

Quoi ?

Electrabel informe la population qu'elle prévoit d'introduire une demande de permis d'urbanisme pour la **construction de nouveaux bâtiments sur les sites des centrales nucléaires de Doel et de Tihange**. Ces bâtiments abriteront des conteneurs dans lesquels les assemblages de combustible nucléaire usé seront entreposés temporairement.

Pourquoi

Le combustible usé est actuellement entreposé dans des bâtiments sur les sites des centrales nucléaires de Doel et de Tihange. La capacité d'entreposage actuelle des assemblages de combustible usé sur les sites arrive à saturation. Des capacités d'entreposage supplémentaires sont dès lors nécessaires pour l'exploitation des unités jusqu'à leur fermeture et pour leur démantèlement après 2025. Il s'agit d'un entreposage temporaire dans l'attente d'une décision

?



sur le devenir du combustible usé, choix entre les filières de retraitement ou de conditionnement et de stockage définitif.

Comment ?

Après avoir passé trois cycles de 18 mois (4 ans et demi) dans le cœur du réacteur, l'assemblage de combustible est épuisé, il a donné toute son énergie utile. Il est alors retiré du cœur du réacteur. Cependant, ces assemblages de combustible usé sont irradiants et dégagent encore une chaleur importante. Les assemblages sont alors placés pendant une période de trois à cinq ans dans la piscine de désactivation de l'unité pour y refroidir.

À la centrale nucléaire de Tihange, les assemblages sont ensuite transférés vers un bâtiment d'entreposage centralisé, de concept « humide » (les assemblages sont plongés sous eau).



À Doel, on a choisi à l'époque un stockage appelé « à sec ». Après une période de refroidissement en piscines de désactivation sur l'unité, les éléments sont transférés dans des conteneurs spécialement conçus à cet effet. Une fois remplis, ces conteneurs sont transférés sur le site vers un bâtiment d'entreposage à sec.

Electrabel a choisi le concept de « **stockage à sec** » pour les nouveaux bâtiments qu'elle souhaite construire tant à Tihange qu'à Doel.

Electrabel a l'expérience des deux types d'entreposage – l'entreposage à sec à Doel et l'entreposage humide à Tihange. Les échanges d'expériences sur le plan international indiquent que les deux modes d'entreposage répondent aux exigences en



matière de sûreté nucléaire. Les deux types d'entreposage sont utilisés à l'étranger en fonction des besoins et spécificités locales.

Après avoir réalisé différentes études et analyses techniques et économiques, Electrabel a opté pour une installation d'entreposage de type sec. Cette capacité d'entreposage supplémentaire de type sec offre en effet une plus grande flexibilité. Les conteneurs dans lesquels le combustible usé est entreposé ont un double usage : ils peuvent servir tant pour l'entreposage que pour le transport (à l'intérieur et en dehors du site).

Afin de garantir la sûreté nucléaire, différentes barrières protègent le combustible nucléaire contre les événements externes. La première -- et principale -- barrière est constituée par les **conteneurs** dans lesquels sont entreposés les assemblages combustibles. Ils résistent à des événements internes et externes telles que, par exemple, la chute d'un avion, une explosion, un tremblement de terre ou un incendie. Le **bâtiment principal** forme une seconde barrière et une protection radiologique supplémentaire dans la mesure où il résiste également à des phénomènes naturels extrêmes tels qu'un tremblement de terre.

Combien?

Différents types de conteneur seront entreposés dans le bâtiment, avec des **dimensions maximales** de l'ordre de 2,5 m de diamètre et 6 m de hauteur. Le nombre d'assemblages de combustible usé par conteneur peut varier de 21 à 32.

Le bâtiment principal est composé d'un hall de manutention et d'un hall d'entreposage. Avec une longueur de 90 m pour une largeur de 36 m, il pourra contenir 117 conteneurs.

Environ 80 % de la quantité totale de déchets radioactifs en Belgique est faiblement radioactive (catégorie A). Il s'agit surtout de déchets à faible durée de vie, tels que gants, vêtements de travail, masques, etc. Seul 1 % de la quantité totale de déchets radioactifs est hautement radioactif (catégorie C) et provient du combustible usé. Les déchets hautement radioactifs contiennent 95 % de la radioactivité totale comprise dans les déchets radioactifs en Belgique.

La quantité annuelle de combustible usé produite correspond à environ 20 tonnes par réacteur par an, soit pour la production totale d'électricité nucléaire, à 5 grammes par habitant en Belgique et par an. (l'équivalent d'un dé à coudre)

Les déchets produits sont l'une des conséquences de la production d'électricité nucléaire. En ce qui concerne ces déchets, il s'agit en réalité de produits pouvant être traités et stockés de manière technique en toute sûreté.

Quand ?

La réunion d'information du public de ce 11 février constitue la 1^{ère} étape de la procédure. Ensuite viendra l'étude d'incidence et le dépôt de la demande de permis d'urbanisme pour la construction des bâtiments, avec l'enquête publique qui y est liée. Cette procédure se déroule au niveau régional et est pilotée par le SPW-DGO4.



Le projet nécessite également l'obtention d'une autorisation fédérale, pour les aspects radiologiques liés à l'entreposage du combustible usé. Cette procédure fédérale, pilotée par l'AFCN, demande également la réalisation d'une étude d'incidence sur l'environnement et la tenue d'une enquête publique.

Après l'obtention du permis d'urbanisme, la construction des nouveaux bâtiments pourra être lancée. Sur le site de la centrale nucléaire de Tihange, les travaux pourraient débuter au cours de 2020, l'objectif étant d'exploiter ce nouveau bâtiment de stockage au cours de l'année 2023.

En ce qui concerne la centrale nucléaire de Doel, les travaux pourraient démarrer dans le courant de 2020, l'objectif étant d'utiliser le nouveau bâtiment de stockage au cours du premier semestre de 2024.

Electrabel fera le maximum pour limiter les nuisances occasionnées par la construction. Il n'y aura en principe pas de travaux les week-ends. Le trafic supplémentaire autour du site en raison des travaux sera inférieur à celui d'une période de révision. L'impact visuel sera limité puisque l'installation se trouve derrière la colline qui sépare le site de la centrale nucléaire de Tihange de la voie publique.

Les bâtiments sont prévus pour une période d'entreposage de 80 ans.

Contact	Presse	:
Serge		Dauby
+ 32 (0)85 24 30 41		
serge.dauby@engie.com		



Electrabel et le nucléaire

Opérateur d'un parc de production diversifié et premier producteur vert du pays, Electrabel donne à la sûreté de son parc nucléaire, de ses équipes et de l'environnement la priorité absolue. Electrabel investit massivement (200 millions d'euros par an) dans l'entretien et l'amélioration continue de la performance de son parc de production.

ENGIE Electrabel est un des pionniers du nucléaire en Belgique. Son parc de production diversifié compte 7 réacteurs nucléaires, 4 à Doel et 3 à Tihange, comptabilisant une puissance totale de près de 6 000 MW. Ces sites de production comptent quelque 2 000 collaborateurs et leur production couvre environ 50% de la consommation d'électricité en Belgique.

67% de la capacité de production d'ENGIE Electrabel n'émet pas de gaz à effet de serre. Les centrales nucléaires y contribuent largement. Comme les énergies renouvelables, l'énergie nucléaire est une des sources d'énergie qui engendre le moins de CO₂. Elle contribue de manière significative à la lutte contre le réchauffement climatique.

59% de l'électricité qu'ENGIE Electrabel produit est exempte de CO₂, grâce notamment aux centrales nucléaires de Doel et de Tihange. Chaque année elles permettent d'éviter l'émission de 20 millions de tonnes de CO₂ (comparé avec des centrales modernes aux gaz naturel). Notre parc de production se positionne parmi les moins carbonés en Europe.